



Pays d'enregistrement: FR = LU BE I IT a ES = DE













CHIFFRES CLÉS

Valeur liquidative : 1 097, 63€ Actif sous gestion : 39,17M€

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE **RISQUE**



STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Le compartiment a pour objectif d'obtenir, sur la période de placement recommandée, allant de la date de création du compartiment jusqu'au 31 décembre 2027, une performance nette de frais supérieure à celle des obligations à échéance 2027 émises par l'Etat français et libellées en EUR (OAT 2,75% à échéance au 25 octobre 2027 - code ISIN FR0011317783) soit un taux de rendement actuariel de 2.9 % en date du 19 juin 2023, en investissant dans un portefeuille d'émetteurs filtrés préalablement selon des critères Environnementaux, Sociaux et de

HORIZON DE PLACEMENT

Échéance le 31/12/2027

CARACTÉRISTIQUES

Forme juridique: Compartiment de la SICAV de droit français LA FRANÇAISE

Classification AMF: Non Classifié Date de création : 10/07/2023

Objectif de gestion: OAT 2.75 % 25 octobre 2027

Affectation des sommes distribuables :

Capitalisation Devise: EUR

Fréquence de Valorisation : Quotidienne Type de clientèle : Institutionnels

Risques principaux supportés: Crédit, taux, liquidité, dettes subordonnées, perte en capital

PERFORMANCES NETTES

En application de la directive MIF les performances seront disponibles lorsque le fonds aura 12 mois de track-record

HISTORIQUE DES PERFORMANCES NETTES MENSUELLES

En application de la directive MIF les performances seront disponibles lorsque le fonds aura 12 mois de track-record

INFORMATIONS COMMERCIALES

Code ISIN: FR001400I0X7

Code Bloomberg: LAFRFIC FP Equity Centralisation: J avant 11H00 Règlement: J+2 ouvrés

Souscription initiale min: 100 000 EUR

Eligibilité au PEA: Non Droits d'entrée max : 3%

Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation: 0.66% (27/04/2023) Coûts de transaction : 0.49% (27/04/2023)

Dépositaire : BNP Paribas SA Valorisateur: BNP Paribas SA

Société de gestion : La Française Asset Management Gérant(s): Jérémie BOUDINET, Mélanie HOFFBECK,

Emma GAYRARD

EVOLUTION DE LA PERFORMANCE DEPUIS CRÉATION

En application de la directive MIF les performances seront disponibles lorsque le fonds aura 12 mois de track-record

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Document à destination des clients non professionnels et professionnels au sens de la Directive MIF2 - Document non contractuel - Avant toute souscription. prenez connaissance du prospectus disponible sur internet : www.lafrancaise.com - Sources : La Française Asset Management, données comptables, Bloomberg

En application de la directive MIF les performances seront disponibles lorsque le fonds aura 12 mois de track-record





TYPES D'INSTRUMENT

En % actif



TYPES DE SUBORDINATION

En % actif (hors liquidités)



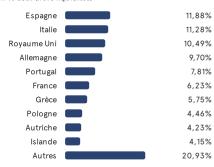
DEVISES

En % de la poche obligations



PAYS

En % actif (hors liquidités)



INDICATEURS DE RISQUES

Sensibilité taux	2,89
Rendement à maturité	5,59%
Rendement au pire	5,10%
Spread moyen (vs swap en pb)	197
Impact de la couverture devise	-0,09%
Coupon moyen	5,45%

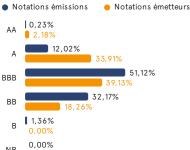
Duration	3,13
Nombre de titres	114
Nombre d'émetteurs	86
Notation moyenne émission	BBB-
Notation moyenne émetteur	ВВВ
% de titres callable	81,21%

Le taux de rendement affiché a) ne constitue pas une promesse de rendement ; b) est susceptible d'évoluer dans le temps en fonction des conditions de marché : c) est la movenne pondérée des rendements instantanés des titres du portefeuille libellés en devise locale ; d) ne tient pas compte d'éventuels défauts pouvant survenir ; e) rendement instantané brut ne tenant pas en compte les coûts de couverture.

L'impact de la couverture devise est une estimation du coût de couverture sur un an.

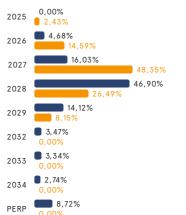
NOTATIONS

En % actif (hors liquidités)



RÉPARTITION PAR ÉCHÉANCE

En % de la poche obligations Date d'échéance Date d'échéance au call



SECTEUR

En % actif (hors liquidités)

Banque		86,85%
Entreprises non- financières	1	3,97%
Services financiers diversifiés	1	2,63%
Immobilier		2,49%
Assurance	1	0,96%

PRINCIPAUX ÉMETTEURS

Hors monétaire

Nom	Pays	Secteur	Notations émetteurs	Poids
Caixa Eco Montepio Geral	Portugal	Banque	ВВ	2,74%
Banco Sabadell	Espagne	Banque	BBB+	2,46%
Landsbankinn	Islande	Banque	BBB+	2,38%
Hamburg Commercial Bank Ag	Allemagne	Banque	Α-	2,32%
Banco Comercial Portugues Sa	Portugal	Banque	BBB	2,30%
Virgin Money Uk Plc	Royaume Uni	Banque	BBB-	2,29%
Permanent Tsb Plc	Irlande	Banque	BB+	2,27%
Abanca Corp Bancaria Sa	Espagne	Banque	BBB-	2,24%
Novo Banco	Portugal	Banque	BB+	2,22%
Banca Monte Dei Paschi Siena	Italie	Banque	BB-	2,03%
Nombre d'émetteurs: 86				



SCORES ESG

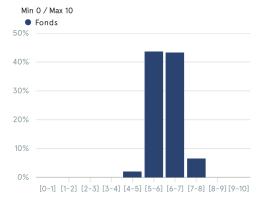
Min 0 / Max 10

	Fonds
Taux de couverture ESG	98,86%
Score ESG	5,99
Score E	6,07
Score S	6,12
Score G	5,79

MEILLEURES NOTES ESG DU PORTEFEUILLE

Emetteurs	Poids	Score E	Score S	Score G	Score ESG
Islandsbanki	0,63%	6,21	7,89	9,48	7,86
Nationwide Bldg Society	1,24%	8,60	7,51	6,83	7,60
Nexi Spa	0,68%	8,31	7,08	6,61	7,29
Macquarie Group Limited	0,23%	7,52	6,19	7,95	7,20
Intesa Sanpaolo Spa	0,54%	7,40	7,23	6,99	7,19

DISTRIBUTION DES SCORES ESG



MOINS BONNES NOTES ESG DU PORTEFEUILLE

Min 0 / Max 10

Emetteurs	Poids	Score E	Score S	Score G	Score ESG
Banca Monte Dei Paschi Siena	2,03%	2,18	4,03	7,65	4,74
Eurobank Sa	1,21%	4,99	5,56	4,60	5,05
Piraeus Bank S.a.	1,43%	5,31	5,16	4,81	5,08
Powszechna Kasa Oszczednosci Bank Polski Spć	1,33%	5,54	5,60	4,27	5,12
Oldenburgische Landesbk	1,60%	5,50	4,50	5,50	5,15

EMPREINTE CARBONE

tonne eq. CO2 / M€ investis



tonne eq. CO2 / M€ revenus





DÉFINITIONS DES TERMES EXTRA-FINANCIERS

Score ESG : le process ESG consiste en une exclusion de 20% de l'univers suivie d'une analyse financière et carbone des entreprises afin de déterminer leur éligibilité au portefeuille. Plus d'informations peuvent être trouvées dans le prospectus et le code de transparence du fonds. Le score ESG mesure la qualité ESG globale d'une entreprise. Il est calculé comme une moyenne pondérée des trois scores factoriels (Durabilité Environnementale, Capital Humain et Capital Organisationnel), en utilisant des pondérations sectorielles. Le score ESG de l'univers d'investissement est automatisé et permet des ajustements afin de refléter les informations complémentaires dont disposent les analystes ESG, le cas échéant.

Score Environnement: Le premier facteur du modèle ESG d'Inflection Point évalue les performances des entreprises et les stratégies de réduction des impacts environnementaux dans leurs activités et leur chaîne de valeur.

Score Social : le deuxième facteur du modèle ESG évalue les politiques, programmes et performances des entreprises en matière de gestion et de développement de leurs effectifs.

Score Gouvernance: le troisième facteur du modèle ESG évalue la qualité des pratiques de gouvernance d'entreprise des entreprises et de leur gestion des relations avec les parties prenantes (par exemple, les fournisseurs).

Intensité Carbone : L'intensité carbone d'une entreprise est calculée comme étant le ratio entre le volume des émissions de gaz à effet de serre (GHG) de l'entreprise en tonnes de CO2eq et le chiffre

Empreinte Carbone: l'empreinte carbone est un indicateur des émissions de CO2 générées par les compagnies détenues dans notre portefeuille. Les données CO2 sont fournies par La Française en s'appuyant majoritairement sur une source CDP. Elles capturent les scopes 1 et 2. La formule de calcul est la suivante: Σ (i à n) (investissement i / Enterprise value) / (Valeur du portefeuille) × Emissions de l'émetteur i



AVERTISSEMENT

Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques. Les données chiffrées n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification

Ceci est un document publicitaire. Le pays d'origine du fonds est la France.

Les informations sur le fonds, dont les calculs de la performance et les autres données, sont fournies par la société de gestion à la date du document.

En fonction de la stratégie du fonds, des données dites « internes » peuvent être différentes de celles mentionnées dans le prospectus. Les données internes n'engagent pas la Société de Gestion qui demeure libre de les faire évoluer sans préavis dans les limites du prospectus qui seul fait foi. La Société de Gestion entend par « données internes » un ensemble d'éléments tels que : limites de gestion internes, analyses économiques, commentaires des gérants. Cette liste n'est pas limitative.

Les notations Morningstar et/ou Lipper sont soumises à copyright. Tous droits réservés. Les informations présentées : (1) appartiennent à Morningstar et/ou Lipper et/ou à leurs fournisseurs d'informations (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité.

Il est rappelé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Compte tenu des risques d'ordre économique et financier, il ne peut être donné aucune assurance que le fonds présenté atteindra son objectif.

La documentation commerciale et réglementaire (dont le prospectus de chaque fonds) est disponible, en anglais, sur le site du Groupe La Française (www.la-française.com) et/ou sur simple demande auprès de votre interlocuteur financier habituel.

Document édité par La Française AM Finance Services, 128, boulevard Raspail, 75006 Paris, France, société régulée par l'"Autorité de Contrôle Prudentiel" (www.acp.banque-france.fr), sous la référence 18673 X.

Ce document est confidentiel, à usage strictement privé et destiné uniquement à l'information de la personne à laquelle il a été remis par le Groupe La Française. Aucune diffusion des informations contenues dans cette présentation n'est autorisée sous quelque forme que ce soit sans l'accord préalable écrit du Groupe La Française. Les noms, logos ou slogans identifiant les produits ou services du Groupe La Française sont la propriété exclusive de celui-ci et ne peuvent être utilisés de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit du Groupe La Française.

Information importante pour les investisseurs en Allemagne

Agent d'information et agent payeur : BNP PARIBAS Securities Services S.A. - Zweigniederlassung Frankfurt am Main, Europa-Allee 12, 60327 Frankfurt am Main

Information importante pour les investisseurs en Espagne

Représentant local : Allfunds Bank SA Calle Estafeta 6 - Complejo Plaza de la Fuente, Edificio 3, La Moraleja, Espagne

Information importante pour les investisseurs en Italie

Distributeur local: BNP PARIBAS Securities Services, Via Ansperto no. 5 20123 Milan, Italie

Information importante pour les investisseurs au Royaume-Uni

Agent d'information et Agent payeur : BNP Paribas Securities Services London, 5 Moorgate, London, EC2R 6PA United Kingdom

Information importante pour les investisseurs en Suisse

Représentant local: ACOLIN Fund Services AG, Leutschenbachstrasse 50, CH-8050 Zurich et Agent Payeur local: NPB Neue Privat Bank AG, Limmatquai 1/am Bellevue, P.O.Box, CH-8024 Zurich. Le prospectus, les feuilles d'information de base, le règlement, les rapports Annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais percus lors de l'émission et du rachat des parts.

Information importante pour les investisseurs à Singapour

Le fonds est non autorisé en vertu de l'article 286 du Securities and Futures Act (Cap. 289) («SFA») ou reconnu en vertu de l'article 287 du SFA, et le Fonds n'est pas autorisé à être proposé au public. Ce matériel et tout autre document émis dans le cadre de l'offre ou de la vente de Parts ne sont pas un prospectus tel que défini dans le SFA et ne seront pas déposés ou enregistrés en tant que prospectus auprès de l'Autorité Monétaire de Singapour. La responsabilité légale en vertu du SFA en ce qui concerne le contenu des prospectus ne s'applique pas. Aucune offre ou invitation de souscription ou d'achat des parts, ne peut être faite, ni aucun document ou autre matériel (y compris, mais sans s'y limiter, ce matériel) relatif au Fonds ne peut être diffusé ou distribué, directement ou indirectement, à toute personne à Singapour autre qu'un investisseur institutionnel (tel que défini à l'article 4A du SFA) conformément à l'article 304 du SFA. Lorsqu'une offre est faite à des investisseurs institutionnels conformément à l'article 304 du SFA, certaines restrictions peuvent s'appliquer aux actions acquises dans le cadre d'une telle offre.

Gérant : Équipe de gestion actuelle, susceptible d'évoluer dans le temps

Notations émissions : correspond au rating émission le plus récent entre S&P et Moody's à défaut émetteur.

Notations émetteurs : correspond au rating émetteur le plus récent entre S&P et Moody's

La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux ratings établis par les agences de notation, et effectue sa propre analyse crédit. Les ratings sont déterminés au cas par cas sur la base d'une méthodologie interne, et sont susceptibles d'évolution.

Le Label ISR ne garantit pas la performance financière du fonds.

L'ensemble des codes de transparence, politique de vote et d'engagement, ainsi que la charte de l'investissement durable sont disponibles sur le site du Groupe La Française (https://www.lafrancaise.com/fr/informations-reglementaires/)

Classification SFDR: Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) a pour objectifs d'orienter les flux de capitaux vers des investissements plus responsables, d'assurer la transparence, la cohérence et la qualité de l'information aux investisseurs et, ainsi, de permettre une comparaison des différents véhicules d'investissement. Elle s'applique à tous les acteurs des marchés financiers mais aussi aux produits.

3 catégories de produits .

1/Tous les fonds sont automatiquement classés en article 6, sans objectif de durabilité.

2/L'article 8 s'applique pour les fonds qui valorisent les caractéristiques ESG

3/ L'article 9 va plus loin, avec un objectif d'investissement durable et mesurable : les fonds investissent dans une activité qui contribue à un objectif environnemental ou social, comme la réduction des émissions de CO2 ou la lutte contre les inégalités

DÉFINITIONS

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

olatilité est une mesure de la variation de la performance du fonds sur une certaine période. Plus elle est élevée, plus le fonds est volatil, et donc plus le fonds est risqué.

Ratio de Sharpe : ratio mesurant la performance dont le fonds bénéficie pour chaque point de volatilité pris par rapport à un actif dit sans risque

Max.Drawdown: perte maximale historique qu'aurait subie un investisseur qui aurait investi au plus haut et serait sorti au plus bas Le recouvrement est la durée nécessaire pour recouvrer la perte maximale (Max. Drawdown).

Sensibilité taux : permet de mesurer le pourcentage de variation, à la hausse ou à la baisse, du cours d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation de 1% des taux d'intérêt du marché.

Spread moyen : moyenne pondérée du spread des obligations en portefeuille. Il représente pour une obligation l'écart entre le taux de rentabilité actuariel et celui d'un emprunt sans risque de durée identique. Le spread est naturellement d'autant plus faible que la solvabilité de l'émetteur est perçue comme bonne. Calculée sur la poche obligataire.